

Cet article est tiré de

L'ÉRABLE



revue trimestrielle de la
Société royale
Cercles des Naturalistes
de Belgique asbl



Conditions d'abonnement sur
www.cercles-naturalistes.be

De l'observation des champignons lignicoles à la nécessité de conserver des bois morts



Texte et photos : Bernard Clesse

assistant au Centre Marie-Victorin à Vierves-sur-Viroîn

Préambule

Le simple tableau idyllique offert par ces champignons poussant en touffes sur un tronc mort de feuillu, a quelque chose de magique en soi et pourrait suffire amplement au naturaliste contemplatif. Est-ce cette croissance cespiteuse et étagée des champignons « qui fait penser à une grande famille » ? Le doux tapis de mousses qui leur sert d'écrin ? La fin de vie et le retour progressif à la terre d'un vieil arbre qui augure une sorte de résurrection avec tout le cortège d'êtres vivants qui va se succéder ou en profiter ? Ou, encore, la légère pénombre empreinte de mystère qui baigne l'ensemble ? Qui sait... mais probablement un peu de tout cela. Les nombreux signaux anthropomorphiques (odeurs, silhouettes, saveurs...) et l'esthétisme qui caractérisent le monde des champignons (et qui en font une grande part de leur attraction vis-à-vis des naturalistes et du grand public), ne doivent pas occulter les menaces qui pèsent sur pas mal d'entre eux, dans nos forêts où le bois mort peine à avoir droit au chapitre et où le mot bois prend une autre signification à une époque de crise des produits pétroliers...



1. Champignons « usines chimiques » et types de pourriture

Quoique dépendant, comme les animaux, de matière organique préformée (par les végétaux et autres organismes chlorophylliens) pour leur croissance et leur développement, les champignons peuvent être considérés comme de véritables usines chimiques, fabriquant notamment des molécules très complexes (il suffit, pour s'en convaincre, de sentir les innombrables parfums qu'ils exhalent) et en biodétruisant d'autres. Avec les insectes et les bactéries (principalement), certains champignons jouent un grand rôle dans la décomposition du bois et donc dans le cycle du carbone puisqu'ils permettent de libérer le carbone organique piégé dans le bois. Ce dernier est en effet principalement constitué de matières organiques : cellulose (40 à 50 %), hémicellulose (15 à 25 %) et lignines (20 à 30 %) et d'un faible pourcentage d'éléments minéraux (1 à 1,5 %). Il contient également une part variable d'eau. Via les enzymes (molécules permettant d'accélérer jusqu'à des millions de fois les réactions chimiques du métabolisme et donc catalyseurs biologiques ou biocatalyseurs) qu'ils produisent, ces champignons sont capables de détricoter de longues chaînes de molécules complexes telles la cellulose et l'hémicellulose (glucides constituant la paroi des cellules végétales) et les lignines (composés chimiques qui se déposent dans la paroi secondaire de certaines cellules végétales, leur conférant ainsi une meilleure solidité et un fort pouvoir d'imperméabilisation). On trouve des parois imprégnées de lignine (lignifiées) dans les cellules de tissus servant au soutien de la plante (sclérenchyme) ou au transport de l'eau et des sels minéraux (xylème).

Selon les matières attaquées (cellulose et hémicellulose ou lignines) par ces enzymes, l'altération du bois (ou carie du bois) prendra des formes et des couleurs différentes.

Les champignons aux enzymes cellulolytiques auront comme effet d'augmenter la teneur relative du bois en lignines ; le bois prendra alors une teinte brun-rouge et se fragmentera en éléments ± cubiques durs. On parlera alors de pourriture rouge cubique. (n.b. : les conifères sont ici majoritairement concernés). Beaucoup de polypores (s.l.) et de « croûtes » sont responsables de ce type de pourriture.



Pourriture rouge cubique typique d'un tronc de résineux



Polypore marginé (*Fomitopsis pinicola*), polypore lignicole saprophyte, à sporophore persistant, très courant sur bois mort de résineux mais aussi de feuillus, responsable de pourriture rouge cubique

Les champignons qui produisent des enzymes ligninolytiques auront comme effet d'augmenter la teneur relative du bois en cellulose et hémicellulose ; le bois décolorera (en prenant souvent une teinte blanchâtre) et deviendra fibreux et souple. On parlera alors de pourriture blanche (n.b. : les feuillus sont ici majoritairement concernés). Des ascomycètes, des champignons à lames, des champignons hydnoïdes (avec aiguillons) mais aussi des polypores (s.l.) occasionnent ce type de pourriture.

n.b. : lorsque cellulose et lignines sont attaquées, un aspect alvéolaire du bois apparaît généralement.



Pourriture blanche typique d'un tronc de feuillu



Pleurote en huître (*Pleurotus ostreatus*), champignon à lames lignicole saprophyte, à pied latéral ou excentré, plutôt hivernal, responsable de pourriture blanche de différents feuillus

2. Modes de vie des champignons lignicoles

Mais au fait, qu'entend-on par champignons lignicoles ? Tout champignon qui se nourrit de bois et qui se développe sur du bois. Qu'il s'agisse de troncs vivants, sénescents ou morts, de branches, branchettes ou brindilles, de souches, de racines, d'écorces, de copeaux de bois et de sciures et de leurs transformations par l'homme (bois de charpente, meubles, planchers, panneaux agglomérés, briquettes et pellets...).

Les **champignons lignicoles** se répartissent, selon leur mode de vie, en :

- a) espèces **parasites**, envahissant les tissus vivants de l'hôte et détournant à leur profit, la matière organique synthétisée par le végétal ; il s'agit, dans beaucoup de cas, de parasites de faiblesse, apparaissant sur des arbres affaiblis (foudroyés, gélivés, abîmés suite à des tempêtes, blessés suite au débardage, attaqués par des insectes parasites...)



Amadouvier (*Fomes fomentarius*), polypore lignicole saprophyte, à sporophore persistant, en forme de sabot de cheval, s'attaquant plus particulièrement aux arbres faibles ou blessés, essentiellement le hêtre, plus rarement d'autres feuillus (peuplier noir...)

- b) espèces **saprophytes** ou nécrotrophes, intéressées par le bois mort



Lycoperdon ou vesse de loup en forme de poire (*Lycoperdon piriforme*), espèce lignicole saprophyte très commune, apparaissant très tard après la mort de l'arbre, sur les souches et troncs très pourris de feuillus

c) espèces **successivement parasites et saprophytes**.



Les armillaires (*Armillaria spp.*) sont de dangereux parasites des feuillus et des résineux. Après avoir tué leurs hôtes, ils continuent leur travail mais en tant que saprophytes.



Le passage des armillaires (*Armillaria spp.*) se repère par les rhizomorphes noirs (mycélium agglutiné en cordons ou lacets) qu'ils laissent sous l'écorce.

n.b. : beaucoup d'espèces lignicoles parasites suivent l'exemple des armillaires et deviennent donc saprophytes ultérieurement !

Par **champignons saproxyliques** (du grec « *sapros* », pourri, et « *xulon* », bois), on entend tous les champignons lignicoles qui sont, à un moment ou à un autre, saprophytes.

Le cas des Myxomycètes ? Ces organismes curieux qui se déplacent puis se fixent pour sporuler et qui ont été bannis du règne fongique, sont très nombreux à fréquenter le bois, mort principalement (car le taux d'humidité y est plus important et favorise leur développement) ; ils n'en sont pas pour autant lignicoles car ne se nourrissent nullement de bois : bactéries et champignons sont essentiellement à leur menu ! Dès lors, leur présence sur du bois peut être assimilée à une forme d'épiphytisme.



Leocarpus fragilis au stade mobile (à gauche) et *Ceratiomyxa fruticulosa* au stade fixé (à droite), myxomycètes fréquents sous les troncs et branches morts couchés sur le sol. La diversité des formes et couleurs ainsi que l'esthétisme chez les Myxomycètes n'ont rien à envier aux « vrais champignons »

3. Phases de décomposition du bois mort

Sous nos climats tempérés, il faut plusieurs dizaines d'années pour décomposer totalement un arbre adulte !

Dès qu'un arbre est abattu – et parfois même avant qu'il ne le soit ! (1) –, les spores des champignons, omniprésentes dans l'air, se déposent sur les faces de coupe (tronc et souche) et commencent à développer leur mycélium. C'est la **phase préliminaire** ou **phase de colonisation du milieu**, évoquée dans l'article de J.-M. Pirlot (1994) sur la décomposition de troncs de hêtres abattus et

(1) En effet, certains champignons qualifiés d'endophytes seraient déjà présents sur l'arbre mais ne se développeraient réellement qu'au « signal » donné par celui-ci à sa mort.

abandonnés sur place (région de Neufchâteau). Quelques jours à peine suffisent après l'abattage d'un arbre pour que se développent les mycéliums de différentes espèces. La phase suivante, appelée **phase de durcissement**, correspond à une phase d'altération de la structure du bois, qui perd progressivement ses capacités physiques en fonction de l'activité des enzymes produites par les champignons. La durée totale de ces deux premières phases dépend très fort des conditions abiotiques environnantes mais prend plusieurs mois de toute évidence. Le gel et la sécheresse, une exposition trop chaude et un éclairage du tronc trop intense vont ralentir ou perturber les processus et, l'inverse (température douce, humidité, exposition plus fraîche et éclairage plus tamisé), les accélérer. Six mois environ après l'abattage des arbres, la **phase initiale** démarre avec l'apparition des premiers sporophores sur les faces de coupe et sur l'écorce de l'arbre; elle se maintient environ deux ans. Lorsque le bois commence à perdre ses qualités et que les mycéliums ont pénétré profondément en généralisant des pourritures très actives, les sporophores deviennent plus nombreux encore, il s'agit de la **phase optimale** de décomposition, qui peut durer 4 à 7 ans. La **phase finale**, caractérisée par un bois dénudé, très fragile et profondément pourri est principalement caractérisée par une prédominance des champignons à lames. Au terme de celle-ci, le bois, réduit à un amas filandreux, sans consistance, est quasi dénué de sporophores.

R. Walley & K. Vandekerckhove (2002), dans leur étude sur la décomposition de bois de hêtres dans la réserve naturelle de Kersselaerspleyn (Forêt de Soignes) distinguent 6 phases de décomposition (qui ne se calquent pas sur celles décrites par J.-M. Pirlot). Pour déterminer ces phases, les deux chercheurs ont choisi les critères significatifs suivants : le pourcentage, l'absence/présence d'écorces sur le bois; la présence/absence de rameaux et petites branches; la dureté du bois (qu'ils mesurent en enfonçant la pointe d'un couteau); la surface du bois (intacte, avec trous/fentes...); la section du tronc (d'arrondi au départ jusqu'à une forme plus aplatie-elliptique en fonction de la disparition de la texture rigide du bois). Évocation de trois des phases définies par les deux chercheurs :



Espèces fréquentes dans les premières phases de décomposition du bois de hêtre, selon R. Walley & K. Vandekerckhove: de gauche à droite, *Hypoxylon fragiforme* (phase 1), *Schizophyllum commune* (phase 1), *Calocera cornea* (phase 2)

- la phase 1 se caractérise par des écorces intactes (ou seulement avec quelques fragments disparus); les rameaux et petites branches sont toujours présents; la dureté du bois est excellente (la pointe du couteau ne pénètre pas plus de 2 mm dans le bois); le contour du tronc est arrondi;
- la phase 4: écorces disparues de même que rameaux et petites branches; le bois est mou et la pointe du couteau peut y pénétrer sur plus de 5 cm; la surface du tronc présente de grands trous/fentes; le contour du tronc hésite entre la forme arrondie et la forme elliptique;
- la phase 6 (dernière phase) se particularise par la disparition totale des écorces, des rameaux et petites branches, par la pourriture quasi complète de l'aubier (seul le duramen reste encore ferme), par un contour du tronc difficilement repérable (tronc déjà \pm enterré) mais plutôt en ellipse aplatie.

Certaines espèces (du moins leurs sporophores) apparaissent donc très tôt, d'autres plus tard, voire au dernier stade de la décomposition. En reportant le nombre d'espèces (axe des ordonnées) par phase de décomposition (axe des abscisses) sur un diagramme, la courbe va prendre l'allure d'un anticlinal, avec un pic correspondant au nombre maximal d'espèces (qui apparaît pendant la phase 2 de R. Walley & K. Vandekerckhove ou la phase finale de J.-M. Pirlot).



Espèces fréquentes dans les 3^e et 4^e phases de décomposition, selon R. Walley & K. Vandekerckhove : *Kuehneromyces mutabilis* pour la phase 3 (à gauche) et *Pluteus cervinus* pour la phase 4



Espèces fréquentes dans la phase finale de décomposition, selon J.M. Pirlot : *Xylaria hypoxylon* (à gauche) et *Mycena galericulata* (à droite)

Signalons encore que certaines espèces sont présentes longtemps, parfois pendant plusieurs années (et cela ne concerne pas que les polypores pérennes !), d'autres sont très éphémères et font donc un passage éclair. L'activité des premiers mycéliums prépare et favorise l'apparition des suivants mais quelles luttes intestines entre espèces concurrentes se trament dans la profondeur des troncs ! Une manière de s'en rendre compte est de faire une coupe transversale du tronc et une autre longitudinale. Les variations dans la teinte du bois et les traits noirs sinueux sont autant de frontières entre différents mycéliums présents.

4. Diversité fongique et notions de mycocénoses

Au sein des écosystèmes (terrestres essentiellement), les communautés de champignons, appelées mycocénoses, constituent des communautés dynamiques et évoluent sans cesse, au même titre que les communautés végétales (phytocénoses). Si l'on considère qu'un tronc d'arbre mort au sein d'une forêt constitue un microécosystème, l'étude de celui-ci permet de bien cerner cette notion de mycocénose tant les champignons lignicoles qui y apparaissent constituent une communauté bien à part au sein de l'écosystème forestier et « n'ont rien à voir » avec les champignons qui se développent sur la litière de feuilles mortes juste à côté et qui appartiennent donc à une autre mycocénose.



Pluteus thomsonii, espèce lignicole saprophyte peu courante en Belgique, remarquable par les veines saillantes et réticulées du chapeau

En Europe, on estime à quelques milliers le nombre d'espèces saproxyliques ; dans les forêts tempérées européennes, c'est le hêtre qui abrite les mycécénoses les plus diversifiées, même si d'autres essences (chênes, aulne glutineux, bouleau verruqueux, peupliers, tilleuls...) méritent également toute l'attention des mycologues et des gestionnaires (Richard F & al., 2005).

Pour exemples, le nombre d'espèces recensées sur bois mort de hêtres par R. Walley & K. Vandekerckhove atteint 193 mais ces derniers, en recoupant différentes études sur le même sujet, estiment à ± 500 espèces rien que sur le hêtre en Europe !

5. Situation générale en Europe et en Belgique

Que ce soit dans les forêts de production françaises, suisses ou belges, le constat est généralement le même : le bois mort n'est pas assez présent et cela ne doit pas être fort différent dans les autres pays d'Europe occidentale ! Or, le bois mort favorise l'apport de lumière (par les trouées ou micro-clairières créées lors de la chute d'arbres), il favorise encore la formation d'un sol de qualité ainsi que la régénération naturelle. Des forêts riches en bois mort sont naturellement riches en espèces (dont certaines rares et menacées) et concourent à un meilleur équilibre des écosystèmes (réseaux trophiques, niches écologiques...). Les forêts naturelles, comme on en trouve encore dans certaines parties du Massif alpin (ex. : forêt de Derborence en Suisse), dans les pays d'Europe de l'Est (Pologne, Ukraine, Roumanie...) sont, quant à elles, beaucoup plus riches à ce niveau et méritent toute l'attention des instances européennes. Au niveau mondial et surtout européen, deux labels principaux soumettent la gestion forestière à des exigences de gestion « durable » : le label FSC et le label PEFC. On peut espérer que les administrations et les propriétaires forestiers qui les appliqueront à l'avenir ne perdront pas de vue l'importance de la préservation du bois mort ! Côté Région wallonne, si des efforts sensibles en la matière ont lieu depuis plusieurs années, il reste encore pas mal de chemin à parcourir pour que les forêts soumises au régime forestier soient réellement riches en bois mort ; encore faut-il que les communes, souvent financièrement étranglées comprennent que maintenir des arbres morts sur pied ou au sol n'est pas un obstacle ou un frein de plus...



Vieux chêne mort en forêt soumise, un exemple à encourager !

(2) Dans les forêts résineuses, ces principes sont à nuancer très fortement car le danger de pullulation des scolytes est réel et empêche de les appliquer comme pour les feuillus !

Renoncer à évacuer le bois pourri dans le simple but d'avoir une « forêt paraissant propre », laisser sur pied des arbres endommagés et déperissants (2) (en privilégiant la plus grande diversité possible d'essences !), laisser au sol les arbres et grosses branches tombés (2), ne pas brûler les résidus d'abattage (petites branches...), laisser sur pied de hautes souches lors de l'abattage des arbres, créer des îlots de sénescences (à défaut d'avoir une répartition de vieux arbres dans tout un peuplement), laisser en place des chablis et volis après tempêtes (2), favoriser les peuplements inéquiennes et mélangés, favoriser la régénération naturelle, sont autant de solutions peu coûteuses proposées par K. Schiegg Pasinelli & W. Suter (2000) et qui peuvent bien entendu s'appliquer partout ! Ces chercheurs suisses insistent également sur le fait qu'un gros effort de communication tous azimuts sur les raisons de ce « désordre » en forêt est indispensable, ne fût-ce que vis-à-vis des promeneurs et pour leur sécurité (en cas de grands vents par exemple).



Tas de branchages non brûlés après exploitation des troncs, une réalité dans les bois soumis au régime forestier en Région wallonne



Haute souche préservée, colonisée par mousses et fougères, autre exemple à encourager !

Actuellement, la Région wallonne compte 13 réserves forestières couvrant 568 ha. La notion de "réserve forestière" définie aux articles 20 à 24 de la loi du 12 juillet 1973 sur la conservation de la nature, peut être explicitée comme suit: " La réserve forestière est une forêt ou une partie de celle-ci dans laquelle se trouvent conservées ou peuvent se développer des peuplements-témoins des associations forestières typiques de la région. Une gestion particulière, prescrite par l'aménagement forestier leur est applicable, afin de les protéger et de les sauvegarder pour l'avenir".

À la lecture du site internet de la Région wallonne à propos des réserves forestières (<http://biodiversite.wallonie.be/legislations/consnat/circrf.html>), on peut s'étonner de l'absence totale de directives relatives à la préservation du bois mort qui est pourtant une clé de l'équilibre des écosystèmes forestiers ! Mais on peut raisonnablement penser que la « gestion particulière » qui y est pratiquée par la DNF implique de facto une certaine préservation d'arbres et bois morts.

Le concept de réserve intégrale est certainement le meilleur garant pour la préservation de bois mort puisqu'aucune gestion ne peut, en principe, y être appliquée, l'évolution naturelle des écosystèmes devant suivre son cours sans intervention de l'homme. Via le futur code forestier, le Ministre B. Lutgen entend également augmenter cette surface puisqu'un pourcentage des feuillus en forêts publiques (communales et domaniales) devra être érigé en « réserve intégrale » (voir à ce propos <http://lutgen.wallonie.be/spip/spip.php?article303>).



« Coins d'abattage »
laissés sur place

6. Quels conseils un naturaliste peut-il donner autour de lui ? Une idée d'expérience pratique...

Les naturalistes le savent depuis longtemps, l'écosystème bois mort est d'une richesse inouïe et abritent des espèces parfois très rares. Que ce soit au niveau des champignons, myxomycètes, bryophytes, fougères, arthropodes, voire oiseaux et micromammifères (sans compter les organismes microscopiques !), les observations qui y sont liées sont nombreuses et évolutives. Voici quelques conseils à répercuter parmi ses connaissances: pour ceux qui possèdent un petit ou un grand bois, ne soyez pas obsédés par un sol dénué de toute branche qui « traîne » au sol, cela ne fait pas « sale » du tout ! Un vieil arbre s'est écroulé ? Ne le débitez pas et laissez une chance à la nature ! Outre la microclaire qui s'est formée et qui va augmenter rapidement la biodiversité locale, vous allez avoir un magnifique laboratoire à ciel ouvert.

Dans un jardin ou un verger, « laissons vivre l'arbre mort » ! Quelques stères de bois ont été rangés dans le fond du jardin en prévision de l'hiver ? Pourquoi ne pas réserver un tas de bûches à l'intention des champignons lignicoles et autres êtres vivants (batraciens, reptiles, hérisson...), quelques bûches allongées sur le sol peuvent déjà suffire... Vous participez à la gestion de réserves naturelles : magnifique ! Que faites-vous du bois coupé ? Inutile de tout brûler ! Entreposez-en une partie dans les coins les plus frais de la réserve et pensez toujours à tous les organismes vivants (y compris les champignons !) dans un plan de gestion : c'est cela une gestion intégrée, prenant en compte tous les facteurs d'intérêt de la réserve.



Stère de bois laissé en l'état, une mine d'or pour champignons, bryophytes, myxomycètes, batraciens, reptiles, hérisson, micromammifères, insectes xylophages...

Une observation réalisée par J.-M. Pirlot pourrait être le point de départ d'une expérience très intéressante : en 1983, celui-ci entrepose un billot de hêtre de 70 cm de long et 50 cm de diamètre dans le fond de son jardin, en situation ombragée et protégée des vents froids ; après 7 ans, il devint à peine la place où il avait séjourné ! L'idée est donc de reproduire l'expérience chez soi ou dans son école. Après avoir déposé un morceau de tronc d'arbre fraîchement coupé (idéalement plusieurs, d'essences différentes afin de pouvoir comparer) dans un fond de jardin (choisir un endroit frais si possible, protégé du soleil et des vents du nord et de l'est) et après en avoir pris les mensurations (longueur, diamètre) et une première photo, venir observer le billot chaque mois en notant l'apparition successive de sporophores (le nom des différentes espèces ne doit pas être un obstacle, le but étant de se rendre compte de l'activité dynamique des champignons et de l'évolution dans la dégradation du bois), les signes de dégradation du bois (parties d'écorces détachées, fermeté du bois qui diminue en enfonçant une pointe de canif, apparition de fentes/trous, changement d'aspect du contour du tronc...). La réalisation d'une fiche d'observation et le fait de la compléter au fur et à mesure peut être en soi une activité très enrichissante, d'autant plus pour un enseignant qui peut exploiter la chose pendant plusieurs années successives et en faire profiter de nombreuses classes !



Avec un peu de chance, vous pourrez assister à ce beau spectacle !

7. Bibliographie

- Boddy, L. (2001). Fungal community ecology and wood decomposition processes in angiosperms : from standing tree to complete decay of coarse woody debris. *Ecological Bulletins* **49**: 43-56.
- Pirlot, J.-M. (1994). Les associations sur bois mort de Fagus. Évolution d'une station de 1984 à 1992. *Miscellanea Mycologica*, **40**: 8-13, **42**: 9-17
- Richard F., Corriol G., Moreau P.-A., Selosse M.-A. & Gardes M. (2005). Conservation des champignons saproxyliques en France: perspectives pour la gestion forestière, *in* « Bois mort et à cavités. Une clé pour des forêts vivantes » par Vallauri D. & al. Éditions Lavoisier, 157-165
- Schiegg Pasinelli K. & Suter W. (2000). Le bois mort - un habitat. Notice pour le praticien. Institut fédéral de recherches WSL de Birmensdorf (Suisse): 1-6
- Walley, R. & Vandekerckhove, K. (2002). Diversiteit, ecologie en indicatorwaarde van paddestoe-
len op groot dood beukenhout in het bosreservaat Kersselaerspleyn (Zoniënwoud). (Rapport IBW Bb R 2002.009). 95 p.

sites internet

<http://biodiversite.wallonie.be/legislations/consnat/circrf.html>

<http://lutgen.wallonie.be/spip/spip.php?article303>



Typique avec ses petits flocons blancs à brunâtres sur le chapeau, le coprin micacé (*Coprinus micaceus*) se développe sur souches et autres débris de feuillus.



Ascomycète à chair gélatineuse, la bulgarie salissante (*Bulgaria inquinans*), apparaît très rapidement sur les troncs de chênes encore cortiqués, après leur chute ou abattage.



Rare récemment encore mais actuellement en forte expansion en Belgique, *Agrocybe rivulosa*, se rencontre essentiellement sur les copeaux de bois provenant du broyage des branches et utilisés pour le paillage de parterres.



Avec sa forme caractéristique, sa chair spongieuse et juveuse, laissant s'échapper un liquide rouge sang à la blessure, la langue-de-bœuf (*Fistulina hepatica*) porte bien son nom. S'observe sur bois mort ou vivant de chêne.



Appelé lenzite des clôtures, *Gloeophyllum saepiarium* est un polypore à marge blanche ou jaune et à pores étirés en fausses lames, croissant sur troncs morts de conifères, particulièrement l'épicéa, dont on fait régulièrement des piquets de clôture...



C'est essentiellement sur les branches et troncs morts de sureau noir (*Sambucus nigra*) que vous aurez le plus de chance de rencontrer l'oreille-de-Judas (*Auricularia auricula-judae*), plus rarement sur d'autres feuillus (érable sycomore, aulne glutineux...).